

ENTRETIEN

L'ambition renouvelée du Niger
Hama AMADOU

DOSSIER

L'ÂGE D'OR DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE DANS LA GOUVERNANCE MONDIALE

Les priorités de la diplomatie économique française et de la présidence du G20
Delphine D'AMARZIT

La sécurité collective par la diplomatie économique
Michel SAPIN

L'émergence d'une diplomatie économique européenne au G20?
Henri PLAGNOL

Du concert des nations à la cacophonie des organisations :
le nouveau visage du multilatéralisme
François DANGLIN

Diplomatie économique multilatérale et influence
Claude REVEL

LES FORMES ET LES PRATIQUES DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Diplomatie économique et compétition des États
Éric DENÉCÉ

La stratégie indirecte de la diplomatie économique taiwanaise
Michel Ching Long LU

La diplomatie économique des nouvelles puissances
Alexandre KATEB

Diplomatie économique et sécurité humaine
Bruno LARTIGUE

La diplomatie économique des entreprises
François PITTI

Aide humanitaire, ONG et diplomatie économique
Alain BOINET

VARIA

Privatisation des entreprises publiques en Algérie
Hamamda Mohamed TAHAR

Diffusion :
Direction de l'information
légale et administrative
29, quai Voltaire
75340 Paris Cedex 07
Téléphone : 01 40 15 70 00
Télécopie : 01 40 15 68 00
www.ladocumentationfrancaise.fr

20 euros



L'ÂGE D'OR DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

GÉOÉCONOMIE



GÉOÉCONOMIE

REVUE TRIMESTRIELLE - HIVER 2010-2011

L'ÂGE D'OR DE LA
DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Aide humanitaire, ONG et diplomatie économique

Alain BOINET

Directeur général et fondateur de l'ONG SOLIDARITÉS INTERNATIONALE.

Introduction

Quel rapport entre la géoéconomie et l'aide humanitaire internationale ? Car, *a priori*, il s'agit d'univers aux antipodes l'un de l'autre. D'une part, la pauvreté extrême et le malheur et, de l'autre, la richesse et la croissance ; d'un côté, la lutte pour la survie quotidienne et, de l'autre, la mondialisation des échanges. Je dois avouer quelle n'a pas été ma perplexité quand Claude Revel et la revue *Géoéconomie* m'ont amicalement proposé de rédiger un article sur ce sujet.

Mais cette relation peu abordée mérite bien d'être questionnée en la situant au confluent des crises et des secours, des acteurs et des mandats, des ressources, des responsabilités et des stratégies. Bien sûr, je le ferai ici du point de vue humanitaire, tout en le mettant en perspective de l'expérience et de la réflexion acquises depuis trente ans dans nombre de conflits et catastrophes.

La géoéconomie à l'épreuve des crises humanitaires

Ce que l'on nomme crise humanitaire se distingue principalement en deux catégories. Il y a les conflits ou guerres et il y a les catastrophes naturelles ou celles provoquées par l'homme. De surcroît, les conflits se déroulent dans des pays pauvres et les catastrophes les affectent souvent. Nous ne parlons donc pas ici de situation de développement en temps de paix, mais plutôt de pays plus ou moins engagés dans des politiques de développement et qu'une crise plonge dans une situation de rupture violente et de destruction sous diverses formes. Quand nous parlons d'humanitaire, nous parlons donc ici d'urgence, même si les organisations humanitaires conçoivent aujourd'hui leur action en fonction de la spécificité de chaque contexte et dans le cadre d'un processus en trois étapes, qui n'est pas toujours linéaire : urgence-reconstruction-développement.

En 2009, l'Institut de recherche d'Heidelberg (HIK) recense 31 conflits violents, dont sept guerres. Nous avons tous présent à l'esprit des pays comme l'Irak, l'Afghanistan, la bande de Gaza, la Somalie ou la république démocratique du Congo pour désigner ces conflits.

120

Concernant les catastrophes, nous constatons que celles-ci vont en augmentant et qu'elles affectent des populations plus nombreuses et provoquent des destructions plus coûteuses. « Il y a eu une augmentation spectaculaire de ces catastrophes qui sont passées d'environ 200 à 250 par an pour la période 1987-1997 à environ 450 annuellement entre 2000 et 2007 » selon ECHO, le service humanitaire de la Commission européenne. L'exemple du tremblement de terre en Haïti et des inondations au Pakistan cette année sont là pour en témoigner.

Ces quelques précisions pour souligner la spécificité de l'action humanitaire qui se déroule dans des pays en guerre ou affectés par des catastrophes destructrices, dans des pays très pauvres, peu équipés en infrastructures et avec des États souvent faibles et parfois qualifiés de « faillis ». Nous sommes loin de la City et de Wall Street et pourtant ces pays et populations requièrent autant notre compassion que notre devoir d'assistance et cela suppose tout à la fois des capacités opérationnelles et des ressources financières significatives. De plus, la justice comme la sécurité internationale, ne passent-elles pas nécessairement par cette aide humanitaire, et le retour à la paix dans des pays qui, délaissés, pourraient produire par un effet de dominos une instabilité dangereuse non seulement pour eux mais pour tous?

Les chiffres de l'aide humanitaire internationale ¹

En 2008, le montant total de l'aide humanitaire s'est élevé à 16,9 milliards de dollars, contre 12,7 en 2007 et une estimation de 15,1 milliards de dollars en 2009. Les principales sources de financement sont d'une part celles des États et d'autre part les ressources privées. Ainsi, en 2008, l'aide des États a été de 12,8 milliards de dollars, l'aide privée s'est élevée à 4,1 milliards de dollars, principalement collectées par les ONG.

Si, en 2009, 112 pays y ont contribué, la participation des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE durant les dix dernières années représente entre 90,1 % à 98,7 % de l'ensemble. À l'extérieur de ce club, l'Arabie Saoudite est le cinquième donneur mondial pour un montant de 727,2 millions de dollars. Parmi les principaux pays donateurs, la France figure en dixième position avec un montant de 444,9 millions de dollars. En 2008, l'Union européenne et les pays membres représentent une contribution de 5,6 milliards de dollars, soit 48 % du CAD de l'OCDE, et les États-Unis 4,4 milliards de dollars.

En 2008, les canaux de l'aide humanitaire ont été le secteur public (agences gouvernementales, ministères, ambassades, universités, pays destinataires) à hauteur de 15,1 %, les ONG pour 24,7 % et les organisations multilatérales pour 60,3 %, sachant qu'une partie de ces fonds multilatéraux, notamment ceux des agences de l'ONU, sont mis en œuvre ensuite pour une large part via les ONG internationales et nationales. Mais il s'agit ici de moyenne et ces pourcentages sont extrêmement différents d'un pays à l'autre. Ainsi, si le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, l'Irlande ou le Danemark affectent entre 25 et 30 % de leur budget humanitaire aux ONG, la France y consacre environ 2 %. En effet, notre pays dispense en moyenne plus de 90 % de son aide par le biais multilatéral, dont plus de 80 % via la Commission européenne. Elle a donc un partenariat direct très réduit avec les ONG françaises et la société civile.

121

En 2008, au niveau international, les fonds des ONG ont été de 3,7 milliards de dollars provenant des contributions privées et de 3,1 milliards de dollars venant des gouvernements.

Au travers de ces chiffres, nous voyons bien le rôle majeur joué par les ONG avec leur double source de financement, privée et publique. La part respective de ces deux sources varie considérablement d'une ONG à l'autre.

1. Les chiffres cités dans ce chapitre sont issus du « HAG REPORT 2010 » de Development Initiatives, www.globalhumanitarianassistance.org

Ainsi, le groupe MSF international et ses 19 sections, comme quelques autres ONG de taille mondiale, représentent un budget de 974 millions de dollars dont 90 % de source privée, ce qui place cette ONG, en termes de contribution humanitaire, juste après les États-Unis, l'Union européenne et la Grande-Bretagne !

Au-delà de l'aspect budgétaire et de leurs sources de financement, l'ensemble des ONG humanitaires représente tout à la fois un fort potentiel de capacités d'action humanitaire, de sensibilisation et de soutien de l'opinion publique ainsi que de plaidoyer, voire de pression, auprès des États et des organisations internationales au service de diverses causes majeures.

La priorité de l'accès des secours pour les ONG

122 Pour les ONG humanitaires, et ceci est au centre de notre réflexion sur la relation avec la géoéconomie, l'accès des secours aux populations en danger est la finalité même de l'action. C'est ce que les humanitaires qualifient comme étant l'espace humanitaire. Or, il y a de multiples obstacles à cet accès pourtant essentiel dans les situations de risque majeur et d'urgence. C'est dans les contextes de conflit que cet accès est le plus difficile et périlleux, principalement pour la sécurité des populations mais aussi pour celle des humanitaires, expatriés ou nationaux. En effet, la plupart des conflits aujourd'hui sont des conflits internes dans lesquels se combattent par les armes des forces opposées pour des motifs politiques, ethniques, religieux, économiques, souvent liés. Et les besoins humanitaires des populations en danger sont généralement disséminés ici et là sur des territoires contrôlés par des forces, des groupes, des milices diverses qui se livrent une guerre irrégulière méconnaissant généralement les conventions de Genève et le droit humanitaire international. Dans un tel contexte, l'acteur humanitaire, l'ONG doit accéder à toutes les populations dans toutes les zones et il ne peut y parvenir qu'avec l'accord, implicite ou explicite, des divers groupes armés et autorités. Ceci est fondamental et suppose que l'ONG soit perçue comme un acteur humanitaire et qu'elle ne soit en aucun cas perçue comme partisane et donc partie au conflit, de près ou de loin.

Aussi, les acteurs humanitaires, en général, et les ONG très particulièrement, basent-ils leur action sur plusieurs principes fondamentaux qui sont principalement l'humanité, l'impartialité, l'indépendance et la neutralité. L'impartialité signifie que l'aide humanitaire est basée exclusivement sur l'urgence des besoins vitaux des populations, indépendamment de tout autre critère discriminatoire. Plus concrètement, cela signifie que l'on puisse passer d'une zone gouvernementale à une zone rebelle pour délivrer les secours

nécessaires, au Darfour comme en RDC, en Somalie comme en Afghanistan, pour prendre des cas particulièrement sensibles. Concernant la neutralité, je voudrais ici souligner le fait que l'aide humanitaire n'est pas neutre au sens de la passivité et du relativisme. C'est au contraire un choix très engagé qui suppose *a priori* des convictions et des actions déterminées. Dans ce cas, la neutralité signifie simplement que l'aide humanitaire n'est pas un outil dédié au service exclusif d'un camp, d'une politique, d'une religion, d'une ethnie, d'une géoéconomie, mais qu'elle est au service de toutes les souffrances et de tous les malheurs, sans exclusion partisane.

Ces principes qui induisent des pratiques ne sont pas le seul fait des ONG, du CICR et de la famille Croix-Rouge, car ils sont reconnus par des déclarations signées par des États et des organisations internationales. Il en est ainsi du Good Humanitarian Donorship signé à Stockholm le 17 juin 2003 par 16 États, dont la France et la Commission européenne. Il en est ainsi du Consensus européen sur l'aide humanitaire signé en décembre 2007 par les trois institutions européennes, le Conseil, le Parlement et la Commission. Ainsi, le Consensus fait sien les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance et stipule que l'aide humanitaire n'est pas un instrument au service de la gestion des crises politico-militaires.

123

La complexité et la diversité au cœur des crises

Cependant, les acteurs humanitaires sont loin d'être les seuls acteurs présents dans ces crises et ils ne disposent ni du mandat ni des capacités de maintenir ou de rétablir la paix. Ces autres acteurs majeurs sont d'une part les acteurs locaux tels que groupes armés, factions politiques, communautés, autorités religieuses, acteurs économiques et, d'autre part, les acteurs étrangers, principalement les Nations unies avec ses diverses missions et agences. Dans ces contextes, l'acteur militaire international est de plus en plus présent sous des formes diverses. Il peut être partie prenante d'une opération des Nations unies, voire d'une mission de l'Union africaine, ou encore participer d'une coalition *ad hoc* (Irak), d'une initiative européenne (Eufor au Tchad), de l'OTAN (Afghanistan) ou d'une initiative nationale (Russes dans le Caucase, Éthiopiens en Somalie, etc.).

Le cas le plus fréquent auquel nous sommes confrontés est celui des opérations des Nations unies qui combinent mission de rétablissement de la paix sous chapitre VII de l'ONU et mission humanitaire. C'est précisément une situation dans laquelle la question de l'humanitaire et de la géoéconomie se pose car ce type de mission comporte, d'une part, un volet politique sous la responsabilité du représentant spécial du secrétaire général des Nations

unies et, d'autre part, un second volet placé sous l'autorité de son adjoint, le coordinateur humanitaire des Nations unies.

L'exemple de la république démocratique du Congo

124 Prenons l'exemple de la RDC pour illustrer cette problématique. Il y a aujourd'hui en république démocratique du Congo (RDC) la plus importante opération Opérations des Nations unies avec la MONUSCO (Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC) qui représentent environ 20 000 hommes sous casque bleu avec l'ensemble des agences humanitaires des Nations unies (UNICEF, PAM, PNUD, HCR, FAO, etc.). Les casques bleus de cette mission, déployés maintenant depuis une dizaine d'années, sont essentiellement concentrés à l'Est du pays dans les zones où opèrent de nombreux groupes d'opposition armée avec de nombreuses interférences avec les pays voisins, Rwanda et Ouganda notamment. D'innombrables exactions sont commises sur la population civile par les divers belligérants. Selon les observateurs, les forces armées de RDC (FARDC) sont parmi les responsables principaux de ces exactions alors même qu'elles reçoivent un appui militaire direct des Nations unies au travers de la MONUSCO (logistique, renseignement, santé, etc.). Dans un tel contexte, les ONG humanitaires risquent d'être confondues avec la MONUSCO dans son soutien aux FARDC et d'être prises à partie par des groupes armés, voire même les populations affectées, les empêchant d'accéder aux populations à secourir. Pourtant, la RDC est un pays riche et l'un des enjeux moteurs du conflit est la captation des richesses du sous-sol riche en minerais (coltan, or, diamant, cassitérite, etc.) que se disputent les belligérants avec le concours de compagnies étrangères et des pays limitrophes. Cette dimension de la relation géoéconomie locale et conflit est à souligner car on la retrouve dans de nombreux conflits. Dans ce chaos violent et mouvant, les ONG cherchent donc à être du côté exclusif des populations victimes des exactions qui fuient les combats et se trouvent démunies de tout et en grave danger.

Cependant, dans le même temps, une plus grande efficacité de l'aide passe par une meilleure coordination de l'action des acteurs humanitaires. C'est pourquoi beaucoup d'entre eux coopèrent ensemble dans le cadre des *clusters* mis en place par les Nations unies. Ces *clusters* au nombre d'une dizaine, spécialisée par domaine (logistique, sécurité alimentaire, eau assainissement, éducation, etc.) se réunissent régulièrement, au niveau local puis national, et planifient autant que possible l'évaluation des besoins, des ressources et des interventions jusqu'à élaborer un plan annuel d'action humanitaire. Certains acteurs humanitaires y participent et d'autres pas. De la même manière, chaque semaine se réunit à Kinshasa, la capitale, le

HAG (Humanitarian Advocacy Group), sous l'égide du coordinateur des Nations unies en présence des agences des Nations unies, du CICR, des ONG et des militaires de la MONUSCO, financées par les États membres de l'ONU représentés par leurs ambassades sur place.

Nous voyons bien ainsi la complexité dans laquelle nous sommes plongés entre les multiples acteurs, situations, mandats et responsabilité et le risque de confusion et donc le risque tout court pour les humanitaires d'être confondus avec des acteurs du conflit. Cette contradiction se trouvant encore avivée quand certaines ONG demandent le maintien de la MONUSCO au moment où le président élu de la RDC, Joseph Kabila, privilégie un retrait à court terme !

Au cœur des contradictions !

Depuis la décennie de guerre dans les Balkans (1990-2000), la complexité des crises et le danger qu'elles représentent ont conduit progressivement les acteurs étatiques à définir le concept de « mission intégrée ». La définition suivante en est donnée sur un site des Nations unies : « Une mission intégrée est un instrument par lequel l'ONU tente d'aider les pays dans leur transition de la guerre à la paix durable, ou d'aborder une situation aussi complexe qui requiert une réponse du système des Nations unies dans son ensemble, en incorporant divers acteurs dans un cadre politico-stratégique global de gestion de crise ² ».

125

Comme à l'unisson, en France, le Centre de doctrine et d'emploi des forces de l'armée de terre déclare : « La manœuvre globale implique pour les Forces terrestres de se coordonner toujours plus étroitement avec l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux, civils comme militaires, présents sur le terrain (armées, police, ONG, acteurs étatiques, traditionnels, économiques, médias, justice, sociétés militaires privées, etc.) en vue d'agir en synergie sur trois lignes d'opérations : sécurité, développement, gouvernance ³ ».

Nous sommes ici, pour les acteurs humanitaires indépendants, au cœur de la contradiction. Comment être intégré et comment pouvoir accéder à toutes les populations en danger dans une guerre civile ? Les acteurs humanitaires devant, avant tout, être intégrés dans la population « comme des poissons dans l'eau » pour secourir sans exception toutes les victimes du champ

2. ROP, université de Montréal.

3. Colloque « Face à l'adversité, la manœuvre globale en opérations », 14 décembre 2010. Général de division Thierry Ollivier, commandant le Centre de doctrine d'emploi des forces de l'armée de terre.

de bataille de part et d'autre des lignes de front mouvantes, alors que ces conflits nécessitent en moyenne une dizaine d'années pour connaître un processus de sortie de crise.

Les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, sans conflit politique majeur et insurrection, ce qui n'est pas systématiquement le cas (Tsunami au Sri Lanka et rébellion tamoul du LTTE), sont beaucoup plus simples pour les relations entre les acteurs humanitaires. Et le déploiement d'une logistique militaire ou d'unités spécialisées de la sécurité civile peuvent même être appréciés par les acteurs humanitaires au secours des victimes des cataclysmes (Cachemire pakistanais en octobre 2005, Tsunami en Indonésie en décembre 2004, tremblement de terre en Haïti en janvier 2012 pour une bonne part...).

La nécessité du respect de la diversité des acteurs et des responsabilités

126 Du point de vue humanitaire des secours délivrés aux populations en danger, il est essentiel de distinguer la diversité des acteurs et des responsabilités et éviter la confusion des rôles préjudiciables à tous. Les ONG humanitaires n'ont ni responsabilité ni capacité à gérer la guerre, même si elles souhaitent la paix. Il importe qu'elles soient reconnues pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font et non de les mettre en danger. Quand le général Jay Garner, premier représentant des États-Unis en Irak, déclare avant son départ qu'il va coordonner les acteurs humanitaires, il se trompe de rôle. Quand Colin Powell, après le terrible attentat contre le siège des Nations unies à Bagdad déclare au printemps 2003 que les humanitaires sont des alliés dans la guerre contre l'insurrection irakienne, il met en danger de mort tous les acteurs humanitaires et compromet leurs secours sans que cela fasse progresser pour autant les troupes américaines sur le terrain.

Aussi, il est fondamental de comprendre et de respecter la diversité des acteurs, notamment humanitaires, et des sources de financement. Une fois les principes posés et respectés, il est aussi nécessaire, utile et intelligent de considérer la diversité des situations et d'adapter les principes aux réalités et de déplacer le curseur dans les relations entre acteurs. Là où nous pourrions coopérer avec des acteurs politiques et militaires dans une catastrophe naturelle, nous devons au contraire nous en tenir éloignés dans une guerre civile cruelle.

De même qu'il est utile que les humanitaires prennent mieux en compte l'importance des États de droit, des processus de paix, de bonne gouvernance, de sécurité et de la justice qui sont autant de besoins essentiels aux personnes et aux communautés humaines. L'action humanitaire n'est pas la réponse à tout ! D'ailleurs, lors du génocide au Rwanda en 1994, MSF lançait une campagne disant « On n'arrête pas un génocide avec des médecins » et appelait implicitement à une action internationale face à l'échec de la mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR). Handicap International qui agit pour l'interdiction des armes à sous munitions (BASM), après les mines antipersonnel, agit en direction des États. L'association SOLIDARITÉS INTERNATIONALE qui combat contre l'eau insalubre, première cause de mortalité au monde, et pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous dans le monde s'adresse aux États et organisations internationales pour que les mesures d'urgence nécessaire soient mises en œuvre. Les ONG sont donc bien elles aussi dans l'intégration de prises de position qui sont hors de leur seule capacité et responsabilité ! C'est ce que certains nomment d'ailleurs, à tort ou à raison, la diplomatie non gouvernementale.

Des défis et des risques devant nous

127

Depuis trente ans, l'expérience de mon action humanitaire avec l'association SOLIDARITÉS INTERNATIONALE⁴ m'a montré le monde en marche avec ses enjeux et défis qui sont là devant nous. Défis de la pauvreté quand près de 3 milliards d'êtres humains vivent avec moins de 2 dollars quotidiennement et que 900 millions d'entre eux ont faim jour après jour. Défis de l'eau insalubre et du manque d'hygiène qui constituent la première cause de mortalité dans le monde et qui provoque la mort de 1,8 million d'enfants chaque année. Défi de la démographie quand notre planète aujourd'hui habitée par 6,8 milliards d'habitants en comptera 9,4 milliards dans quarante ans et que l'Afrique doublera sa population en passant à 2 milliards. Ainsi, le Pakistan passera de 180 à 335 millions d'habitants, et le Rwanda de 9,9 millions à 22 millions, soit une augmentation de 380 à 856 habitants au km² ! Défi de l'urbanisation (de 3,3 milliards aujourd'hui à 5 milliards en 2030) et des bidonvilles qui regroupent un milliard d'habitants précaires, 1,4 milliard en 2020 et 2 milliards en 2030 si les tendances actuelles se poursuivent. Défis de la diversité ethniques, culturelles, religieuses, linguistiques mais aussi des niveaux et conditions de vie, donc défi de la cohabitation de la diversité et des inégalités. Défi du changement climatique et des catastrophes naturelles.

4. SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, une des principales ONG humanitaires en France, www.solidarites.org

Nous devons être au rendez-vous de ces défis pour soulager les souffrances et rendre le monde vivable pour tous et réduire d'autant les risques de confrontation, de destruction et de malheur.

Conclusion provisoire

« Nous savons combien les enjeux humanitaires sont considérables et, par conséquent, qu'aucun acteur détient seul toutes les clés nécessaires pour y faire face. Un partenariat humanitaire renforcé, dans le respect scrupuleux de responsabilités distinctes entre acteurs privés et publics, locaux et internationaux, est pour nous une évidence ⁵ ».

128 L'humanitaire ne peut s'analyser dans le seul cadre de la géoéconomie comme un centre de coût ou un outil. Et pourtant, nous savons qu'aujourd'hui les ressources géoéconomiques ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins humanitaires, de reconstruction et de développement. Nous voyons bien comment le manque de volonté politique renforcée par la crise économique limite et érode les budgets d'Aide publique au développement. Nous voyons que des financements innovants sont appelés en renfort pour faire face aux immenses défis de l'avenir. Nous espérons que la géoéconomie saura finalement mobiliser les ressources indispensables au secours des êtres humains et communautés en danger et nous attendons que soit respectée la diversité des acteurs et des financements qui sont une source de synergie dès lors qu'ils savent appliquer leurs principes et se coordonner selon les circonstances sans concession sur la priorité de l'accès des secours à toutes les populations en danger.

Résumé

L'aide humanitaire est tout à la fois hors et dans la géoéconomie. En dehors, car pour les acteurs humanitaires en général et les ONG (organisation non gouvernementale) en particulier, les secours aux populations en danger constituent une finalité qui ne peut être assujettie à des objectifs politiques ou économiques. C'est ce que l'on nomme l'impartialité de l'aide basée exclusivement sur les besoins vitaux des populations. De ce point de vue, l'aide humanitaire ne relève donc pas de la diplomatie économique classique. Mais l'aide humanitaire est aussi de fait dans la géoéconomie, d'une part au travers de l'affectation d'importantes ressources financières par les États et, d'autre part, parce que ces États peuvent chercher à atteindre

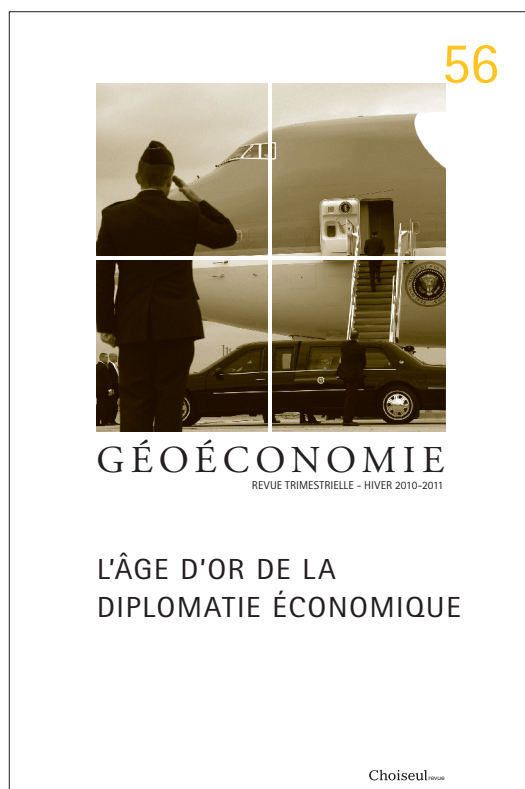
5. Texte issu d'un article publié dans la revue *Mondes. Les cahiers du Quai d'Orsay*, n° 4, été 2010 publié par les éditions Grasset à partir du rapport de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, « Analyses et propositions sur l'action humanitaire dans les situations de crise et post-crise » réalisé par Alain Boinet et Benoit Miribel (mars 2010).

des objectifs politiques au travers de l'action humanitaire, de l'aide à la reconstruction et au développement au profit, notamment, de la gestion de sortie de crise dans le cadre de mission dite intégrée. Plutôt que de rester dans un débat dichotomique, l'auteur suggère de dépasser ce stade par le respect de la diversité des mandats et des responsabilités, des acteurs et des ressources afin que les choix politiques ne deviennent pas un obstacle à l'aide humanitaire ni une instrumentalisation de celle-ci.

Abstract

Humanitarian aid is both outside and inside the geo-economy. It is firstly outside since the humanitarian community in general and NGOs (non-governmental organizations) in particular consider assistance to endangered populations to be a purpose which cannot be submitted to political or economic objectives. This is known as impartial aid based exclusively on the vital needs of the populations. From this point of view, humanitarian aid does not come within the scope of ordinary economic diplomacy. However, humanitarian aid is also in fact part of the geo-economy, on the one hand due to the allocation by state governments of significant financial resources, and on the other hand since these state governments may try to achieve political objectives through humanitarian action, from aid to reconstruction and development, especially in the management of re-emergence from crises as part of an "integrated" mission. Rather than remaining in a dichotomous argument, the author suggests that this situation may be overcome through respect for diverse mandates, responsibilities, actors and resources, so that political choices do not become an obstacle to humanitarian aid, nor seek to use it to their advantage.

Choiseul^{revue} GÉOÉCONOMIE



Revue trimestrielle
144 pages | 155 x 240
20 euros TTC
Achat en ligne sur
www.choiseul-editions.com

DOSSIER | L'ÂGE D'OR DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'économie accapare une part grandissante des relations diplomatiques. Alors qu'elle était auparavant essentiellement commerciale ou servait de moyen de pression dans le cadre de négociations politiques ou militaires, il semble évident aujourd'hui que les sujets politiques reculent en faveur des grandes questions économiques. Avec la mondialisation, la multipolarisation et l'interdépendance de l'économie mondiale, chaque Etat ou grand ensemble économique exprime sa puissance par son rayonnement économique, il cherche donc autant à défendre ses intérêts économiques et ses atouts stratégiques qu'à préserver la santé et la stabilité économique mondiale dont il dépend.

Parmi les nombreuses instances internationales qui ont vu le jour depuis cinquante ans, le G8 et le G20 figurent les réunions des puissances qui peuvent décider de l'avenir économique et politique du monde.

Régulation financière à l'heure de la crise, sécurité internationale, compétition entre États, question de la diplomatie européenne, stratégies d'influence au sein des organisations internationales, ce dossier exceptionnel de *Géoéconomie* examine en détail l'ensemble des enjeux contemporains de la diplomatie économique mondiale.

Au sommaire

ENTRETIEN

L'ambition renouvelée du Niger, *Hama AMADOU*

DOSSIER

L'ÂGE D'OR DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

La diplomatie économique dans la gouvernance mondiale

Les priorités de la diplomatie économique française et de la présidence du G20, *Delphine D'AMARZIT*

La sécurité collective par la diplomatie économique
Michel SAPIN

L'émergence d'une diplomatie économique européenne au G20 ?
Henri PLAGNOL

Du concert des nations à la cacophonie des organisations : le nouveau visage du multilatéralisme
François DANGLIN

Diplomatie économique multilatérale et influence
Claude REVEL

Les formes et les pratiques de la diplomatie économique

Diplomatie économique et compétition des États
Éric DENÉCÉ

La stratégie indirecte de la diplomatie économique taïwanaise, *Michel Ching Long LU*

La diplomatie économique des nouvelles puissances
Alexandre KATEB

Diplomatie économique et sécurité humaine
Bruno LARTIGUE

La diplomatie économique des entreprises
François PITTI

Aide humanitaire, ONG et diplomatie économique
Alain BOINET

VARIA

Privatisation des entreprises publiques en Algérie
Hamamda Mohamed TAHAR

>> DERNIERS DOSSIERS

GÉOÉCONOMIE n°55 | La Francophonie face à la mondialisation

La Francophonie est un ensemble culturel hétérogène qui regroupe 200 millions de personnes dans plus de 70 pays. Communauté linguistique et culturelle avant tout, la Francophonie est également un lieu d'échanges et de partenariats, politiques et commerciaux.

GÉOÉCONOMIE n°54 | Football, puissance, influence

Personne n'ignore que les enjeux de la discipline ne sont pas seulement sportifs : le foot est aussi – et avant tout ? – un business. Chiffres d'affaires des clubs, transferts de joueurs et mercato, paris en lignes, sponsors, droits télévisuels et publicité, argent sale : les enjeux financiers dans ce sport sont pharaoniques. À tel point que le football est devenu une composante économique et stratégique de premier plan dans les relations internationales.

GÉOÉCONOMIE n°53 | Les batailles du savoir

Rencontres, échanges, partenariats, débats, séminaires, communications, publications et mutualisation des compétences forment le quotidien des équipes de chercheurs : c'est le versant positif et connu du public. Mais dans un monde globalisé où la recherche, pourtant non-profitable à court terme, est soumise à une forte concurrence, les nations se livrent des batailles sans merci pour attirer les cerveaux, pour innover toujours davantage, pour avoir sans cesse un pas d'avance sur les autres nations savantes.

GÉOÉCONOMIE

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT

M, Mme, Mlle Nom _____ Prénom _____

Société/Institution _____

N° _____ Rue _____

_____ Code postal _____

Ville _____ Pays _____

Adresse électronique _____

	France	Autres pays
1 an (4 numéros)	75 €	95 €
2 ans (8 numéros)	140 €	190 €

Je souscris un abonnement pour

1 an

2 ans

À partir du numéro _____

Je souhaite commander un numéro à l'unité :

n° 56

n° 55

x 20 € le numéro

Date _____

n° 54

n° 53

et frais de port :

Signature/Cachet

France : 2,10 €

Reste du monde : 4, 50 €

Paiement par chèque à l'ordre de CHOISEUL ÉDITIONS

Attention, les chèques étrangers doivent être en euros,
compensables en France.

CONTACT :

Choiseul éditions

28, rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tel : +33 (0)1 53 34 09 93

abonnement@choiseul-editions.com

Paiement par virement bancaire vers

Crédit du Nord

59, boulevard Haussmann 75361 Paris, cedex 08

Banque : 30076 - Agence : 02019

Compte : 57336700202 - clé RIB : 03

IBAN : FR76 3007 6020 1957 3367 0020 203

swift (BIC) : NORDFRPP

Frais bancaires à la charge du donneur d'ordre